

CONSULTING

Dossier d'enregistrement – ISDI de Biscarrosse

P.J. 5 – Description des capacités techniques
et financières



Sommaire

1.....	Identite administrative et juridique du SIVOM	4
1.1	Le territoire du SIVOM	4
1.2	Les compétences du SIVOM.....	5
1.3	Objectifs généraux.....	6
2.....	Capacités techniques et financières de l'exploitant (SIVOM)....	7
2.1	Moyens humains	7
2.2	Moyens matériels	8
2.3	Patrimoine	8
2.4	Bilan financier	9
3.....	Conclusion	11

Table des illustrations

Figure 1 : Territoire du SIVOM	4
Figure 2 : Organisation générale de l'élimination des déchets ménagers en 3 filières	6
Figure 3 : Organigramme 2020	7
Figure 4 : Evolution du personnel.....	7
Figure 5 : Evolution du parc des véhicules tous services confondus	8
Figure 6 : Localisation des déchetteries et de l'unité de valorisation énergétique	9
Figure 7 : Dépenses et recettes dédiées en 2020 du SIVOM	10
Figure 8 : Coût net à la tonne (HT).....	10
Figure 9 : Redevances participations (HT)	10
Figure 10 : Vente de matières (HT).....	11
Figure 11 : Soutiens versés par les eco-organismes et subventions d'exploitation (HT)	11

1. IDENTITE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DU SIVOM

1.1 Le territoire du SIVOM

Le territoire du Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) du Born compte au total 4 collectivités représentant 36 communes et 77 428 habitants en 2020.

Pour les compétences collecte et traitement, le SIVOM comprend 13 communes :

- La Communauté de Communes de Mimizan (6 communes) avec une population DGF de 17204 habitants en 2021 ;
- La Communauté de Communes des Grands Lacs (7 communes) avec une population DGF de 37069 habitants en 2021 ;

Depuis le 1er mai 2003, Le SIVOM est un syndicat mixte fermé à la carte. De ce fait, pour la compétence traitement uniquement, le SIVOM compte l'adhésion de :

- Syndicat d'Elimination des Déchets de la Haute Lande ;
- La Communauté de Communes Coeur Haute Lande.

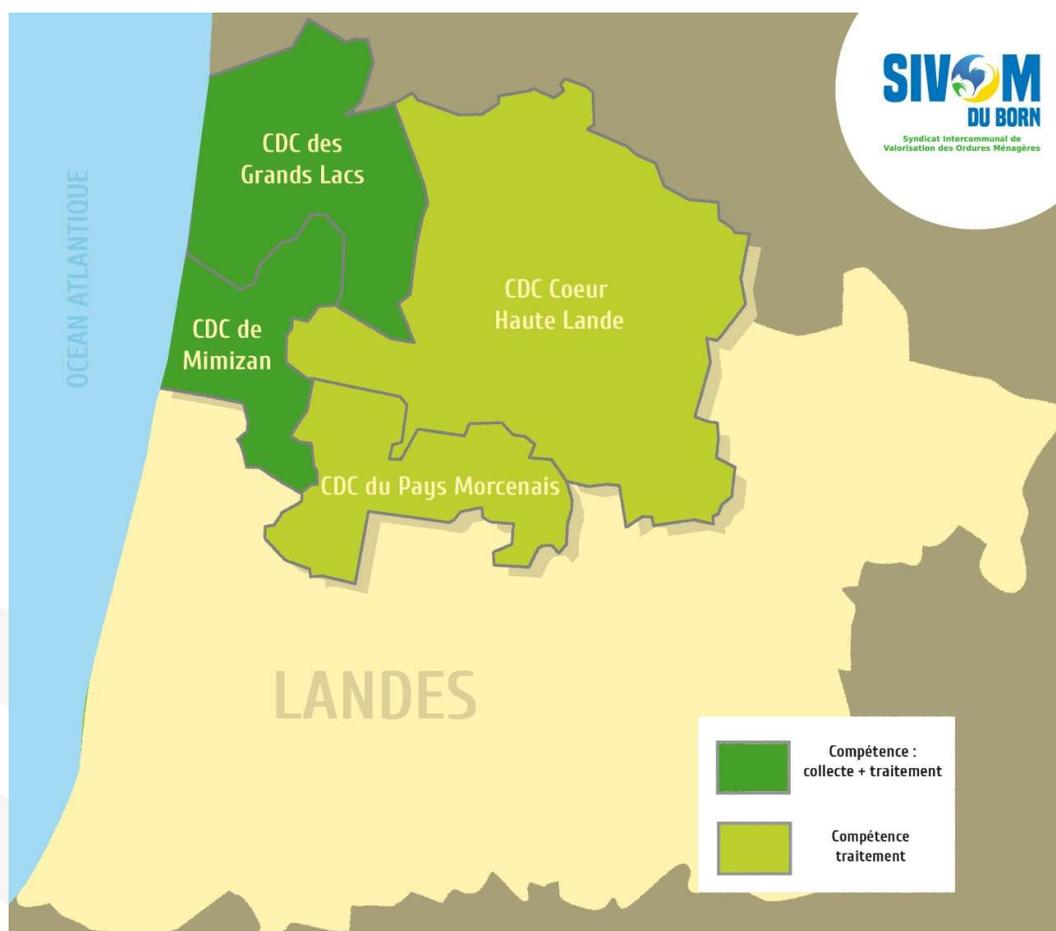


Figure 1 : Territoire du SIVOM

SIVOM DU BORN			
CC des Grands Lacs	CC de Mimizan	SEDHL	CC Cœur Haute Lande
<ul style="list-style-type: none"> - Biscarrosse - Gastes - Luë - Parentis-en-Born - Sainte Eulalie-en-Born - Sanguinet - Ychoux 	<ul style="list-style-type: none"> - Aureilhan - Bias - Mézos - Mimizan - Pontenx-les-Forges - Saint Paul-en-Born 	<ul style="list-style-type: none"> - CC du pays Morcenais (Arengosse, Ousse-Suzan, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ygos) - CC Cœur Haute Lande (Argelouse, Callen, Commensacq, Escource, Labouheyre, Liposthey, Luglon, Luxey, Sabres, Saugnac-et-Muret, Solférino, Sore, Trensacq) 	<ul style="list-style-type: none"> - Belhade - Mano - Moustey - Pissos

1.2 Les compétences du SIVOM

Le SIVOM gère pour la totalité des collectivités :

- le traitement des ordures ménagères.

Pour 13 des 36 communes (les autres collectivités ayant conservé la compétence collective), le SIVOM gère :

- La collecte des ordures ménagères ;
- Un réseau de 9 déchetteries ;
- La collecte sélective en apport volontaire en 3 flux (Emballages ménagers à recycler – Verre – Papier) : 220 points de tri (dont 76 dans les campings).

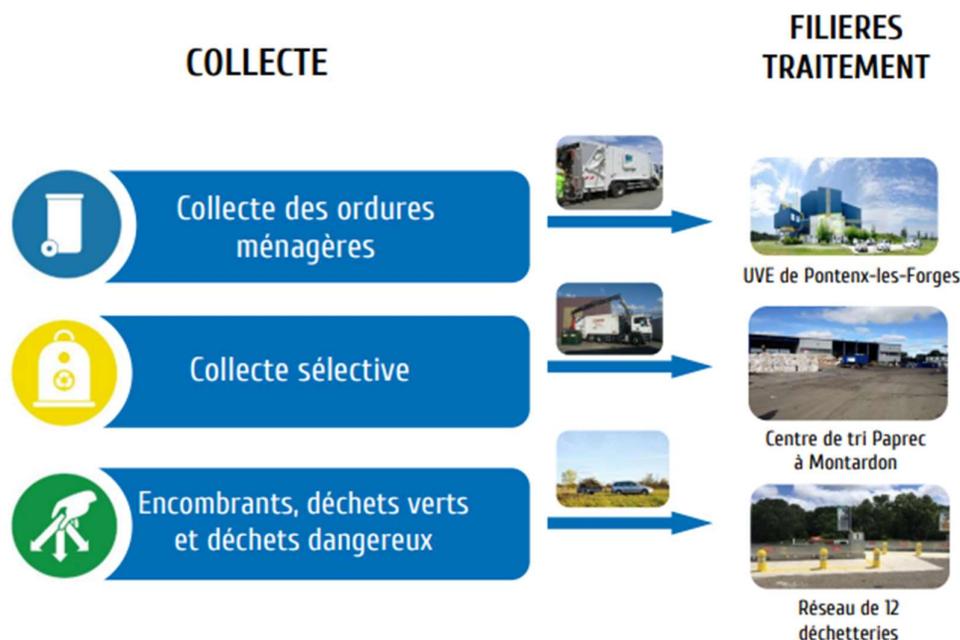


Figure 2 : Organisation générale de l'élimination des déchets ménagers en 3 filières

Le SIVOM assure également une filière de collecte et traitement des déchets non ménagers :

- Déchets inertes des communes de Biscarrosse et Mimizan (déchets du bâtiment, gravats) ;
- Déchets verts des entreprises et des communes ;
- Cartons des gros producteurs.

1.3 Objectifs généraux

Les objectifs généraux poursuivis par le SIVOM sont :

- L'optimisation des coûts et amélioration de la qualité du service ;
- La stabilité des tarifs ;
- La politique de prévention en matière de sécurité dans le cadre du document unique et suite aux inspections de l'ACFI ;
- La modernisation des équipements ;
- Le développement des services auprès de l'utilisateur : mise en place de nouvelles filières en déchetteries, mise en sécurité des déchetteries, tournées de collecte optimisées ;
- L'augmentation de la valorisation matière ;
- La mise en œuvre de mesures de prévention des déchets ;
- Le développement de la communication auprès des usagers, des agents et des élus – Communication de proximité.

2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE L'EXPLOITANT (SIVOM)

2.1 Moyens humains

Le personnel du SIVOM est composé de 63 employés permanents tous services confondus au 31 décembre 2020. Parmi eux, 15 sont affectés aux ISDI/Déchetterie, dont 2 agents d'accueil en permanence pour l'ISDI et la déchetterie de Biscarrosse.



Organigramme en vigueur au 31 décembre 2020

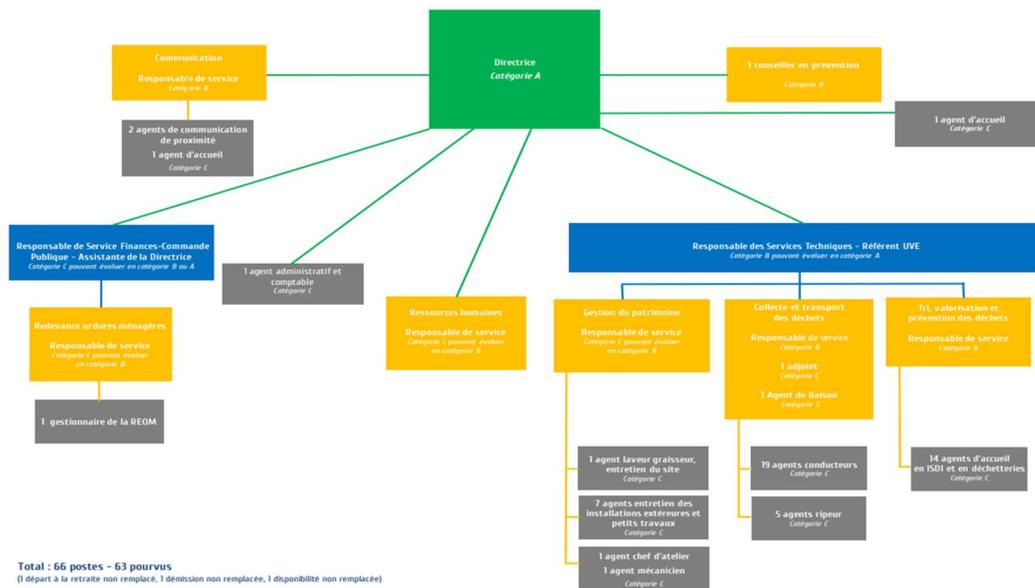


Figure 3 : Organigramme 2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Déchetterie / ISDI	20	21	19	19	15	16	15
Collecte sélective	4	3	3	3	2	2	2
Collecte OM	24	24	23	25	22	22	22
Atelier mécanique	2	2	2	2	2	2	1
Gestion du Patrimoine	1	2	2	2	8	8	7
Gestion de la REOM	2	2	1.5	1.5	1.5	2	2
Administratif	3	3	2.5	2.5	2.5	2	4
Communication	1	1	2	2	2	3	3
Hygiène et sécurité	0	0	0	0	1	1	1
Encadrement	5	5	5	6	6	6	6
Total des agents permanents en activité	62	63	60	63	62	64	63
Nb de remplaçants réguliers	13	16	15	15	18	13	16

Figure 4 : Evolution du personnel

2.2 Moyens matériels

Le SIVOM possède les véhicules et engins présentés dans le tableau ci-dessous. Parmi eux, une polybenne est affectée à la collecte des déchets inertes en déchetteries.

	2016	2017	2018	2019	2020
Polybennes	4	5	6	7	8
Chargeur déchets verts	1	1	1	1	1
BOM	13*	12**	12*	13	12
BOM + grue (Evolupac)	2	2	3	3	3
Camion de lavage	1	1	1	1	2
Fourgons + Maxity	3	4	5	7	7
Véhicules légers	8	8	8	8	9
Total	32	33	36	40	42
Kms parcourus tous services confondus	636 732	618 030	646 333	673 054	599 131

* une benne immobilisée pour pièces sortie du décompte.

** deux bennes immobilisées pour pièces sorties du décompte

Figure 5 : Evolution du parc des véhicules tous services confondus

2.3 Patrimoine

Le SIVOM du Born est en charge :

- D'une Unité de Valorisation Energétique (UVE) des déchets ménagers à Pontenx-les-Forges ;
- De 9 déchetteries ;
- De 2 ISDI (Mimizan et Biscarrosse).



Figure 6 : Localisation des déchetteries et de l'unité de valorisation énergétique

2.4 Bilan financier

2.4.1 Coûts et recettes dédiées du service

Le budget principal Traitement ordures ménagères comprend l'incinération des déchets à l'Unité de Valorisation Énergétique et la gestion des installations de stockage de déchets inertes.

Le budget annexe Collecte ordures ménagères comprend les dépenses d'administration générale (personnel administratif et responsable des services techniques, conseiller de prévention, communication, prévention des déchets, frais de gestion généraux : loyer, fournitures générales, affranchissement, ...), la collecte des ordures ménagères résiduelles, la gestion des déchetteries, la collecte sélective des emballages ménagers à recycler et du papier, la gestion de la redevance, les dépenses relatives à l'atelier mécanique et à la gestion du patrimoine, y compris les frais de personnel afférents.

En 2020, les **dépenses totales** sont de **10 434 972 € HT** et les **recettes dédiées** sont de **2 450 279 € HT**.

P.J. 5 – Description des capacités techniques et financières

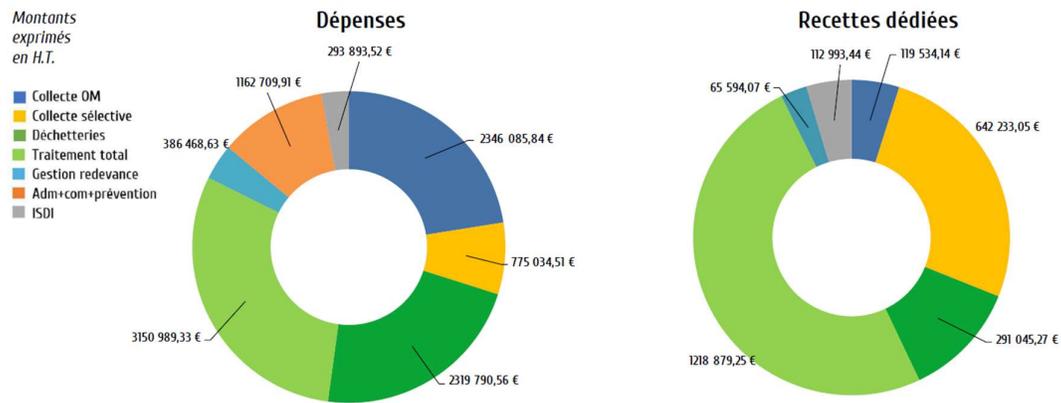


Figure 7 : Dépenses et recettes dédiées en 2020 du SIVOM

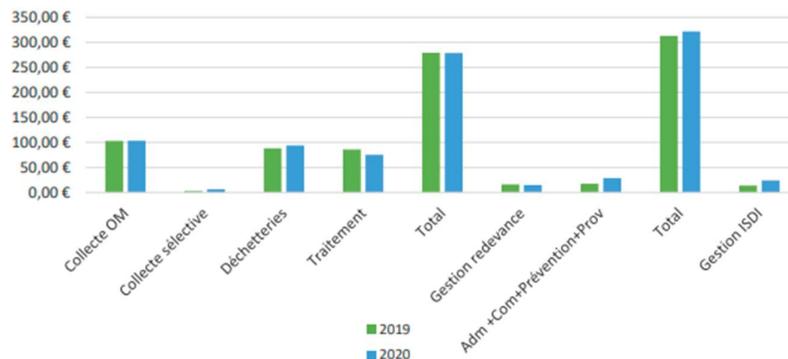


Figure 8 : Coût net à la tonne (HT)

2.4.2 Financements

Le service est principalement financé par la redevance générale (R.E.O.M. : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères), mais aussi par la vente de matières, le soutien reversé par les éco-organismes et les subventions d'exploitation.

Le **financement total** en 2020 est de l'ordre de **9 256 000 € HT**.

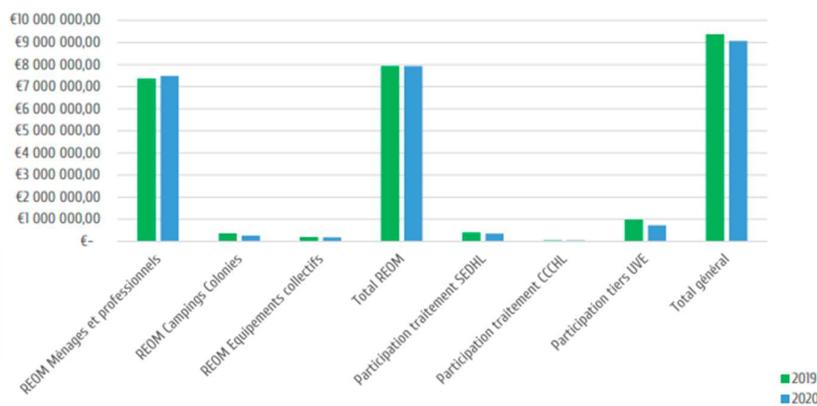


Figure 9 : Redevances participations (HT)

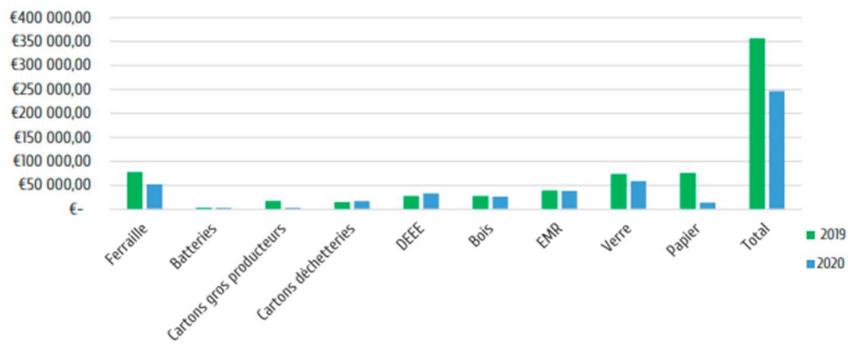


Figure 10 : Vente de matières (HT)

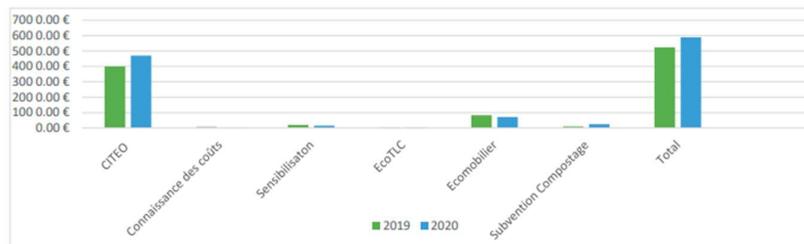


Figure 11 : Soutiens versés par les eco-organismes et subventions d'exploitation (HT)

2.4.3 Investissements

En 2020, les **investissements** tous budgets confondus étaient de **2 088 304 €**. Ils ont été financés par autofinancement, subventions de l'Etat au titre de la DETR, subvention du département des Landes et subvention de la Région.

3. CONCLUSION

Le SIVOM du Born est en capacité d'assurer le prolongement de l'exploitation de l'ISDI de Biscarrosse.

CONSULTING

Agence Aquitaine
2A avenue de Berlincan
33160 Saint-Médard-en-Jalles
Tel. : + 33 (0)5 56 05 62 00
www.suez.com/fr/consulting-conseil-et-ingenierie

